Bulletin des Anciens

UNIVERSITE DE MONCTON

JUIN 1979 NO 59

Le père Clément Cormier indique à M. Jean Daigle, directeur du Centre d'études acadiennes à l'Université de Moncton et à M. Médard Collette, vice recteur à l'administration de l'Université de Moncton, l'entrée principale de l'édifice qui abritera bientôt le Musée acadien et la Galerie d'art. De gauche à droite, le père Clément Cormier, M. Jean Daigle et M. Médard Collette. (Voir page 2)

Architecte: Elide Albert Architecte Ltée

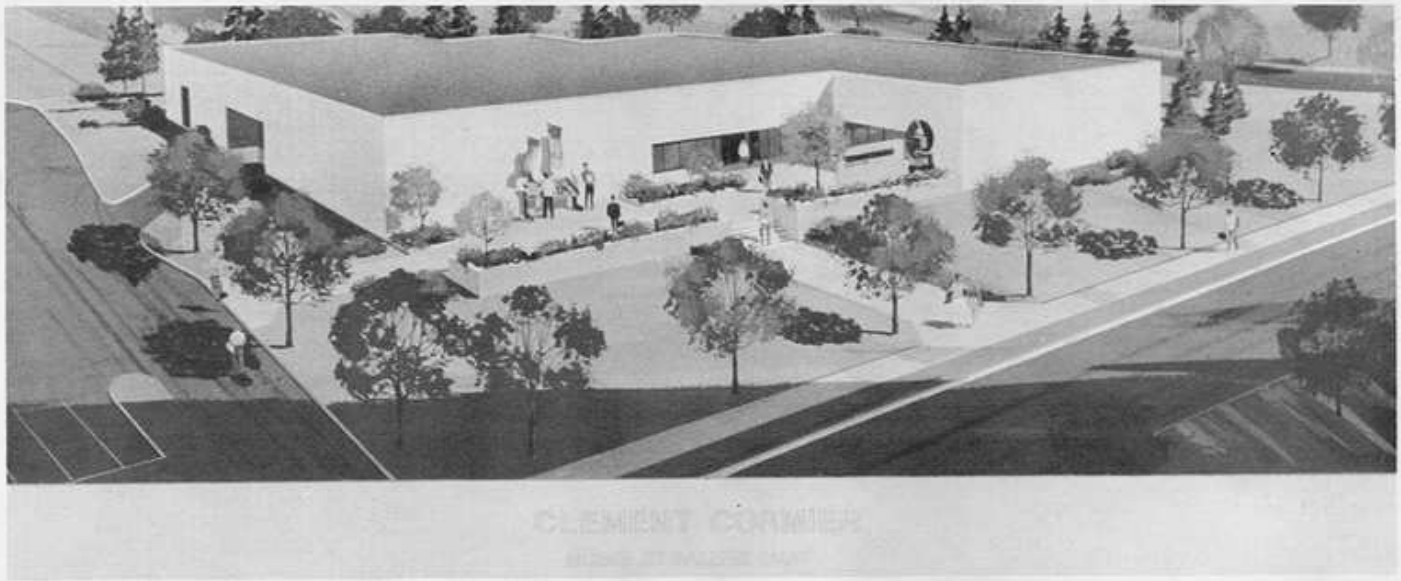

Un toit neuf pour le Musée acadien et la Galerie d'art

Même si le père Clément Cormier, fondateur de l'Université de Moncton, ne rêve qu'à des projets grandioses, tous se réalisent les uns après les autres. Eh oui, après avoir longtemps caressé l'idée de voir construire un complexe où seraient logés le Musée acadien et la Galerie d'art sur le campus de l'Université de Moncton, le père Cormier verra bientôt son rêve devenir réalité. Effectivement les travaux de construction du Musée et de la Galerie d'art vont bon train et devraient être complétés pour décembre prochain. Le nouvel établissement de 20,000 pieds carrés sera situé à proximité de la Bibliothèque Champlain.

La construction d'un édifice neuf pour le Musée acadien et la Galerie d'art présente plus d'un avantage et répondra certainement à maintes besoins. Ces nouveaux espaces permettront la réalisation de stages pédagogiques pour les étudiants inscrits aux cours d'histoire et d'Arts visuels de l'Université de Moncton. De plus le Musée pourra faire des expositions temporaires dans une section du local en plus d'avoir un espace réservé pour la préparation et la réparation des objets. En ce qui regarde le service aux écoles publiques, il sera plus facile de procéder à des stages de leçons de choses sur la vie des ancêtres. Il sera également possible d'envisager de mettre sur pied une bibliothèque spécialisée qui sera un apport précieux pour les chercheurs de plus en plus nombreux.

Compte tenu du fait que le Musée acadien fait partie intégrante de l'Université de Moncton, ce dernier permettra à l'Université de présenter d'une manière universitaire un des aspects de la présence acadienne au pays c'est-à-dire celui de la vie traditionnelle.

L'aménagement d'un édifice neuf permettra de mieux mettre en valeur et de rendre plus accessible la collection d'objets de musée recueillis depuis plusieurs années. Enfin la construction de cet immeuble mettra fin aux problèmes d'exiguïté des locaux, de pauvreté des services aux chercheurs universitaires, d'absence de services pàdagogiques pour les étudiants universitaires et des écoles publiques sans compter que le service à la communauté et aux visiteurs s'en trouvera d'autant amélioré.

Le Musée acadien vise à reconstituer la façon de vivre des Acadiens avant l'avènement de l'ère technologique. Il est conçu comme un laboratoire pour les historiens, les folkloristes, les ethnologues intéressés aux études acadiennes.

Le Musée acadien groupe des collections d'objets de signification historique, des souvenirs rappelant des personnalités acadiennes, et surtout des instruments, outils, meubles aptes à illustrer la façon de vivre des anciens. L'exposition permanente du musée comprend plus de 4,000 objets exposés pendant toute l'année. Il contient la meilleure collection d'objets (6,000) relatifs à la présence acadienne tant par la qualité que par la quantité d'artefacts. En 1977, plus de 11,000 personnes l'ont visité.

La Galerie d'art est un centre culturel qui présente au public une sélection d'oeuvres d'artistes de la région ainsi que des expositions itinérantes.

La Galerie collectionne des oeuvres d'artistes acadiens qu'elle expose dans les divers locaux de l'Université. Le nombre annuel de visiteurs se chiffre à 9,000, soit entre 450 et 1,200 pour chacune des expositions.

Rappelons que le Musée acadien et la Galerie d'art sont actuellement situés au sous-sol de la Bibliothèque Champlain dans des espaces qui n'ont pas été conçus à ces fins. Une fois les travaux de construction et d'aménagement terminés, la Bibliothèque centrale pourra récupérer ces locaux qui permettront de satisfaire en partie à ses besoins devenus urgents.

Le coût de construction du projet est estimé à $1,300,000 incluant valeur, du terrain, construction, honoraires professionnels, tunnel de service, terrassement, ameublement et services de l'Université. Le projet sera financé comme suit:

Subventions	
Musées nationaux du Canada	$ 600,000
Province du N.-B.	200,000
Commission d'enseignement supérieur des provinces maritimes	200,000
DON — bienfaiteur	200,000
Université de Moncton	
Valeur du terrain	75,000
Services	25,000
Total	$1,300,000

Une fois le projet complété, un budget annuel de fonctionnement raisonnable sera attribué par l'Université de Moncton.

En guise de conclusion, signalons que ce projet revêt une importance particulière pour les francophones de l'Atlantique et que sa réalisation favorisera l'épanouissement de la muséologie et des beaux-arts dans notre coin du pays.

Caisses populaires de Westmorland – Don de $1,000.00

Le chapitre des caisses populaires du comté de Westmorland, dont le président est M. Aquila Dallaire et dont le représentant de la Fédération des caisses est M. Edmond Bourgeois, vient de faire un don de $1000.00 au Fonds de bourses Clément-Cormier dans le cadre de la campagne annuelle 1979 menée par l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton.

Le chapitre de Westmorland est composé de douze caisses populaires situées aux endroits suivants: Notre-Dame de Grâce, Haute-Aboujagane, Shédiac, Lewisville, Moncton, Pré-d'en-Haut, Scoudouc, Dieppe, Memramcook, Barachois, St-Anselme et Shemogue. Ce chapitre représente à lui seul 32,000 membres avec un actif de 30 millions.

La Fédération des caisses populaires du N.-B. compte à ce jour 165,000 sociétaires avec un actif de 250 millions. La Fédération qui comprend 91 caisses populaires à travers la province est divisée en cinq chapitres: Westmorland, Kent, Gloucester, Restigouche et Madawaska. Chacun des chapitres regroupe un nombre varié de caisses et la coordination de ces dernières est assurée par un représentant de la Fédération.

Le bureau de direction de chacune des caisses locales tient une réunion annuelle auquelle tous les membres sont invités à y assister. A cette réunion, le président fait un compte rendu des activités de l'année fiscale qui vient de s'écouler. C'est à ce moment-là qu'on propose le partage des profits c'est-à-dire, qu'on suggère aux membres les taux des dividendes et les taux d'intérêt sur les prêts pour la prochaine année.

Les taux des dividendes payés par une caisse populaire se situent entre 6 et 8 pourcent alors que le maximum d'intérêt sur un prêt qu'une caisse peut exiger est de 15 pourcent. Chaque caisse est autonome et c'est pourquoi on retrouve une légère variation dans les taux des dividendes et les taux d'intérêt d'une caisse à l'autre.

L'objectif principal de la Fédération des caisses populaires du N.-B. est de rendre un service nécessaire aux gens dans leur localité ce qu'elle remplie fort bien depuis la fondation de la première caisse à Petit-Rocher en 1936.

En terminant, nous désirons inviter les quatre autres chapitres des caisses populaires à imiter le geste du chapitre de Westmorland et à faire un don au Fonds de bourses Clément-Cormier.

M. Edmond Bourgeois, représentant de la Fédération des caisses populaires présente le chèque de $1,000.00 au Dr Roland Maurice, président du Fonds de bourses Clément-Cormier. De gauche à droite, Jean Frenette, président de la caisse de Lewisville; Gilles Robichaud, directeur de la caisse de St-Anselme; Edmond Bourgeois, représentant de la Fédération des caisses populaires pour le comté de Westmorland; Mme Eva Mai Bourque, présidente de la caisse de St-Anselme; Dr Roland Maurice, président du Fonds de bourses Clément-Cormier; M. Moril E. Gallant, directeur de la caisse de Barachois; M. Ronald E. LeBlanc, directeur de la caisse de Memramcook et M. Euclide LeBlanc, président de la caisse Notre-Dame de Grâce.

De gauche à droite, M. Edmond Bourgeois, représentant de la Fédération des caisses; M. Francis Richard, directeur de la caisse Notre-Dame de Grâce; Dr Roland Maurice, président du Fonds de bourses Clément-Cormier; M. Marcel LeBlanc, directeur de la caisse de Haute-Aboujagane; M. Dismas Boudreau, membre du bureau de direction de la caisse populaire de Shédiac; M. Paul D'Astous, membre du bureau de direction de la caisse populaire de Lewisville. Absents lors de la prise de la photo, le directeur de la caisse populaire de l'Assomption, M. Ulysse Belliveau; le directeur de la caisse populaire de Shemogue, M. Lester Brien; le directeur de la caisse populaire de Pré-d'en-Haut, Mme Donalda LeBlanc; le directeur de la caisse de Scoudouc, M. Aquila Dallaire et le directeur de la caisse de Dieppe, M. Ronald S. Caissie.

Fête des arbres 1979

Fête des arbres: C'est le recteur adjoint par intérim du Centre universitaire de Moncton, M. Victor Ross, qui cette année à l'occasion de la Fête des arbres a levé la première pelletée de terre. Dans la photo, de gauche à droite, M. Elide Albert, Mme Pauline Boucher en compagnie de sa fille Renée, M. Arthur Gaudet en compagnie du jeune Billy Boucher, M. Armand Cormier, M. Louis Lapierre, président du comité d'embellissement, Père Clément Cormier, Mme Lilie Yotoff, M. Loka Yotoff, professeur en micro biologie à la Faculté des sciences et de génie, M. Aurèle Gaudet, M. Léopold Bourgeois et M. Victor Ross en train d'enterrer un pommier.

Fidèles au rendez-vous, les anciens et amis de l'Université de Moncton ont célébré la Fête des arbres le samedi 26 mai dernier. Même la mauvaise température n'a pu empêcher un Clément Cormier, un Louis Lapierre, un Victor Ross, un William Boucher etc. d'être présents à cet événement annuel.

Cette année le comité de la Fête des arbres a décidé de planter les arbres fruitiers que les Acadiens exploitaient autrefois ainsi que les différentes catégories d'arbres qu'ils utilisaient comme bois de chauffage. En tout, une centaine d'arbres fruitiers divisés en quatre catégories: pommes, poires, pruneaux, cerises; et cinq catégories d'arbres à bois de chauffage: pin, sapin, bouleau, épinette, mélèze vont prendre racine dans la terre du jardin botanique de l'Université de Moncton.

Selon M. Louis Lapierre, président du comité de la Fête des arbres, les anciens et amis pourront se régaler de ces délicieux fruits d'ici quelques années.

Jusqu'ici le comité de la Fête des arbres a fait un magnifique travail du côté esthétique sur le campus. Grâce aux généreuses contributions des donateurs, on peut voir un peu partout sur le campus différents types d'arbres qui font que notre campus est un des plus beaux au Canada.

Retour annuel 1979

L'invitation est lancée pour les 19, 20 et 21 octobre.

Soyez de la fête; peut-être ne manquera-t-il que vous!

Don de la Compagnie Shell

La Compagnie Shell vient de faire un don substantiel à l'Ecole de droit de l'Université de Moncton. En effet, le doyen de l'Ecole de droit, M. Pierre Patenaude, recevait récemment des mains de M. Jacques Viau, directeur des affaires publiques de la Compagnie Shell située à Place Ville-Marie à Montréal, un chèque au montant de $4,000. La Cie Shell s'est engagée à répéter ce geste pour les deux prochaines années.

Le don de $12,000 réparti sur trois ans va être distribué par la direction de l'Ecole de droit en bourses étudiantes. Les critères pour être admissible à ces bourses ne sont pas encore définis.

La direction de l'Université de Moncton se joint aux dirigeants de l'Ecole de droit pour remercier M. Louis Bernard, cl. '64, directeur régional de la Compagnie Shell dont son bureau est situé à Halifax et M. Jacques Viau, directeur des affaires publiques de la Cie Shell situé à Place Ville-Marie à Montréal pour le geste qu'ils ont posés à l'égard de notre institution.

GENEREUSE CONTRIBUTION DE LA PART DE SHELL — Dans l'ordre habituel, M. Jacques Viau, directeur des affaires publiques de la Cie Shell située à Place Ville-Marie à Montréal, remet un premier chèque au montant de $4,000 à Me Pierre Patenaude, doyen de l'Ecole de droit de l'Université de Moncton, en présence de M. Louis Bernard, cl. '64, et directeur régional de la Cie Shell à Halifax.

Expo-Sciences . . . Steven Kay médaille de bronze

Le jeune Steven Kay de Riverview High School s'est mérité la médaille de bronze dans la catégorie sciences physiques intermédiaire avec son projet "Surface Tension and Liquid drop Collisions" à l'Expo-Sciences nationale qui a eu lieu à London en Ontario du 13 au 20 mai dernier. Son projet lui a également valu le prix Bell Northern comprenant une somme de $200.00 et un stage dans les laboratoires de la compagnie Bell Northern à Ottawa.

Deux autres étudiants d'Edmundston, Yves et Martine Beaulieu, accompagnaient Steven à l'Expo-Sciences nationale. Leur projet intitulé "Le besoin d'eau chez les plantes" n'a toutefois pas remporté de prix au nationale.

Rappelons que ces trois étudiants avaient participé à la 7e Expo-Sciences provinciale qui a eu lieu à la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton en mars dernier.

Un grand nombre d'étudiants représentants la majeure partie des écoles secondaires du N.-B. avaient également exposé leur projet à cette occasion. Des prix furent attribués pour les meilleurs travaux à chaque niveau (junior et senior) et dans chacune des catégories. La photo nous fait voir ceux qui se sont mérité les prix. Les candidatures de Steven, Yves et Martine avaient alors été retenues pour aller représenter le N.-B. à l'Expo-Sciences nationale à London où plus de 170 projets étaient exposés.

EXPO-SCIENCES 1979 — Vainqueurs à l'Expo-Sciences provinciale dans chacune des catégories séniors et juniors des écoles secondaires du N.-B. Première rangée, de gauche à droite, Yves Beaulieu, Martine Beaulieu et Steven Kay; deuxième rangée, même ordre, Gérard D'Entremont, Robert Boulay, Pauline Duivenvoorden, Arnold Derbuck, Yves Gagnon et Bernard Albert; troisième rangée, Britta Derbuck, Robert Branch, David Currie, Kevin McDermutt, Andrew Campbell, Mario Deschênes et Glenn Gordon; quatrième rangée, Fernand Girouard, professeur à la Faculté des sciences et de génie, Andrew Jardine, Timothy Lethbridge, Peter Groslovis, Michel Dumont et Judes Desjardins.

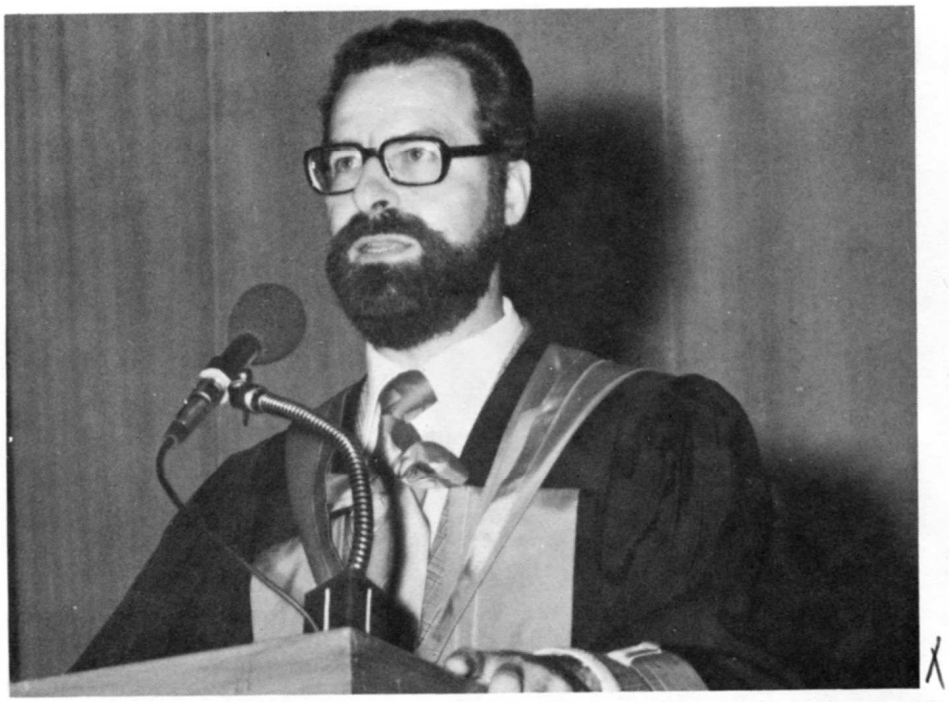

M. Victor Ross, recteur-adjoint du Centre universitaire de Moncton, a adressé la parole aux finissants de 1979.

Dans son discours de quelques pages prononcé à l'occasion de la collation des grades du Centre universitaire de Moncton en mai dernier, le recteur-adjoint par intérim, M. Victor Ross, a dressé le bilan des principales réalisations de cette institution pour l'année 1978-79.

Selon M. Ross, il y avait cette année le même nombre d'étudiants à plein temps que l'année dernière, soit 2452. Le nombre d'étudiantes dépassait pour la première fois le nombre d'étudiants mâles. "C'était, a commenté M. Ross, notre façon à nous de souligner l'année internationale de la femme."

Le recteur-adjoint par intérim a poursuivi son allocution en rappelant que le nombre de personnes qui s'inscrit à l'Education permanente dépasse largement celui des étudiants réguliers. De dire M. Ross, "l'Education permanente est devenue l'Université à la portée de toute la population. . ."

Le Centre universitaire de Moncton a également introduit, selon ce dernier, quelques nouveaux programmes d'enseignement: la maîtrise en génie, le baccalauréat en loisirs, la spécialisation en sociologie et le programme conduisant au diplôme en agronomie sans oublier le plus spectaculaire de tous, le programme en droit coutumier.

M. Ross n'a pas oublier non plus de souligner les nominations dans les postes de direction. A commencer par le nouveau Chancelier, le Dr Léon Richard, la nouvelle directrice de l'Ecole des sciences infirmières, Madame Marcelle Dumont; le nouveau doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, M. Louis Malenfant; le nouveau directeur de l'Ecole des sciences sociales et du comportement, M. Léandre Desjardins et le nouveau Registraire, M. Gérard Cormier.

Suite à ce bref résumé des nominations, M. Ross a repris en mentionnant que la modification des statuts et règlements de l'Université de Moncton, réalisée pour tenir compte de l'existence de trois centre universitaires, avait entraîné une période de flottement, probablement inévitable au cours de laquelle les responsabilités des uns et des autres étaient mal définies. Avec les règlements nouveaux, de dire M. Ross, les fonctions sont maintenant précisées et le fonctionnement de l'Université devrait être beaucoup plus harmonieux. "L'une des conséquences de cette réorganisation, toujours selon M. Ross, a été la nomination d'un contrôleur pour l'ensemble de l'Université. Monsieur Médard Collette assume maintenant cette fonction en même temps que celle de Vice-recteur à l'administration du Centre universitaire de Moncton," a-t-il ajouté.

En rappelant le rôle fondamental d'une université, le recteur-adjoint par intérim a indiqué que l'Université de Moncton, "grâce à l'analyse de l'essai de planification académique préparé pour le Sénat, pouvait envisager avec beaucoup plus de sérénité les dix prochaines années, qui seront difficiles pour les universités en général."

En terminant, M. Ross a mentionné que l'Administration de l'Université est préoccupée par les difficultés financières qu'éprouvent certains étudiants et que des démarches auprès de membres influents des gouvernements fédéral et provincial avaient été entreprises afin de tenter d'améliorer le régime gouvernemental de prêts et bourses aux étudiants.

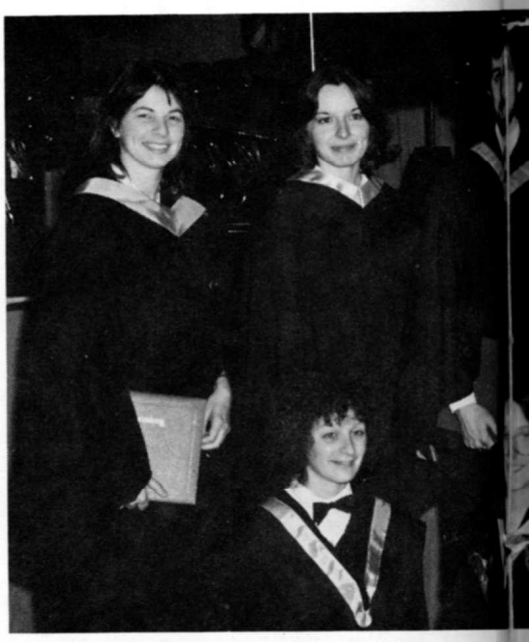

MOYENNE LA PLUS ELEVEE! La photo ns moyenne la plus élevée parmi les finissants 1 parfois dans certaines facultés que plus d'un d l'ordre habituel, première rangée, Colette M n Bérubé, Ecole des sciences infirmières; Ir C rangée, Simone Young, Faculté d'administra n; et du comportement et qui s'est méritée la l a Muise, Faculté des sciences et de génie; Thé a des sciences infirmières. Absents lors de la p e sciences de l'éducation; Errold Mayrand, Fa é Ecole des sciences sociales et du comporte C

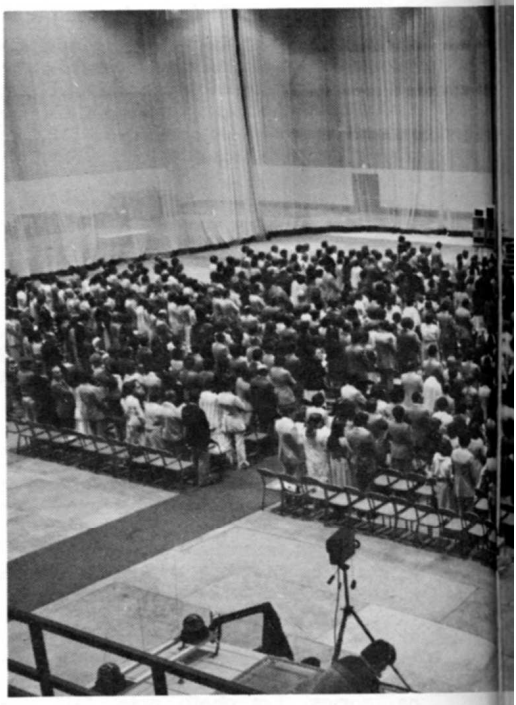

MESSE DES FINISSANTS 1979! Dans le ca d sants a eu lieu le samedi 11 mai dernier a r chevêque de Moncton, Mgr Donat Chiasson, s Godin, archevêque de Bathurst et de l'aumôn d Mlle Jolande Girouard et M. Claude Blondea que la chorale de Neil Michaud de l'Univer d

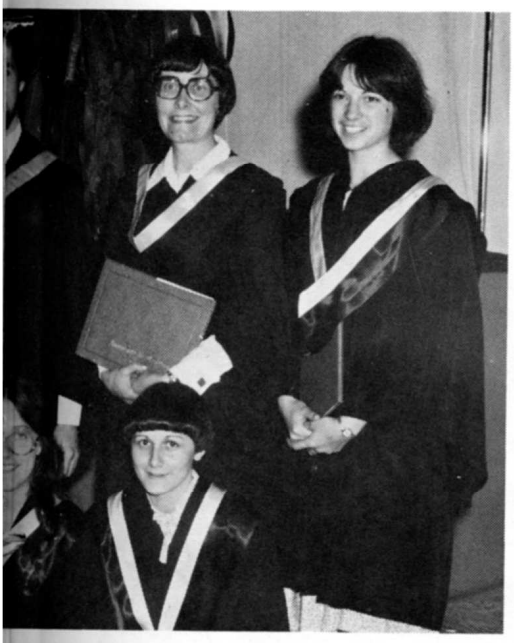

s fait voir les étudiants(es) qui ont obtenu la 1er cycle dans chacune des facultés. Il arrive udiant détient la moyenne la plus élevée. Dans in, Ecole des sciences domestiques; Jacinthe Côté, Ecole des sciences infirmières; deuxième n; Denise Doiron, Ecole des sciences sociales aille d'argent du gouverneur-général; Thomas a Quigley, Faculté des arts; Ginette Page, Ecole e de la photo, Raymond Vienneau, Faculté des des sciences et de génie; Gaëtan Bonneau, .

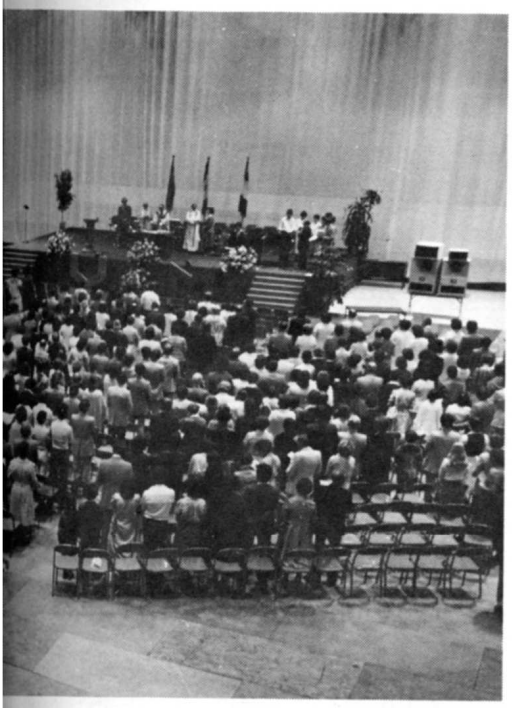

le la collation des grades, la messe des finis- ntre d'éducation physique et des sports. L'ar- sidait la messe en compagnie de Mgr Edgar lu campus de Moncton, le père Jean Bourque. s deux finissants, servaient la messe alors le Moncton assurait le chant à cette occasion.

M. Basile Chiasson, porte-parole des finissants 1979, a fait de sérieuses mises en garde à la direction de l'Université de Moncton à l'occasion de la collation des grades.

Au nom de quoi l'Université forme-t-elle des penseurs? Conséquemment, répond-t-elle adéquatement à nos attentes et remplit-elle ses objectifs? Voilà les questions auxquelles a tenté de répondre le porte-parole de 686 finissants du Centre universitaire de Moncton, M. Basile Chiasson, dans son allocution à l'occasion de la Collation des grades le 11 mai dernier.

M. Chiasson reconnaît au départ un double rôle à l'Université: diffuser le Savoir et protéger la culture.

En réunissant sous un même chapiteau des étudiants provenant de divers milieux sociaux-économiques, M. Chiasson nous dit que l'Université reproduit des conflits et les contradictions qui caractérisent notre société. Néanmoins, ajoute-t-il, la formation universitaire générale et ses services socio-culturels aident l'individu à faire la synthèse de ses contradictions et de prendre conscience de son identité. De ce fait, de dire M. Chiasson, la culture acadienne en est valoriser mais devrait-on conclure pour autant que l'Université favorise le changement social en rehaussant la culture?

"Quant à la diffusion du Savoir, de dire M. Chiasson, nous constatons une tendance dangereuse de la part de l'Université en tant qu'institution universelle. L'Université semble prendre une tangeante vers une plus grande technicalité. Cette orientation traduit certainement la bonne volonté de l'institution de satisfaire les besoins immédiats de notre société. Mais cette volonté n'est pas bien éclairée car on constate une regression des Sciences humaines dans l'enseignement universitaire". Il poursuit en disant que "l'Université ne peut prétendre contribuer au développement sociétal si elle néglige de transmettre pleinement les principes qui mènent le monde depuis ses origines".

Il soutient que même à l'intérieur de contraintes budgétaires, l'université peut procéder à une organisation rationelle de la formation qu'elle dispense, c'est-à-dire, équilibrer la part des Sciences humaines et des Sciences techniques.

A savoir si l'Université répond aux attentes des étudiants et si elle remplit ses objectifs, M. Chiasson répond, que s'il ne s'agissait que de modifier des programmes, l'Université serait fort bien portante. Pourtant, poursuit-il, "l'Université souffre d'un mal plus subtil. Et, c'est ce mal justement qui nuit à l'épanouissement total de l'étudiant".

Depuis quelque temps, a-t-il déclaré, l'Université est sujette aux manchettes des divers média d'information. Ceci au sujet de controverse interne à son fonctionnement.

Ne cherchant pas de boucs-émissaire, M. Chiasson, a plutôt déploré l'aspect "dégradant" de cette situation qui "jette" le discrédit sur l'Université et défavorise l'épanouissement de l'étudiant par l'incertitude qui règne.

Il conclut en disant "Comment l'Université peut-elle prétendre à l'épanouissement des étudiants si elle-même n'est pas épanouie?"

Le Retour entre nous

En mars dernier, un comité composé de professeurs et d'étudiants(es) du programme PREL "pré-scolaire élémentaire" de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton invitait trois étudiantes diplômées dans cette discipline depuis un an et qui sont depuis sur le marché du travail à venir adresser la parole aux étudiants(es) du programme préscolaire élémentaire.

Une cinquantaine d'étudiants inscrits au PREL sans compter les professeurs assistaient à cette journée échange. L'objectif de la rencontre était de sensibiliser les futurs enseignants aux exigences auxquelles ces derniers auront à faire face éventuellement s'ils désirent persister et réussir dans ce domaine.

Les trois conférencières invitées travaillent dans des contextes et des milieux différents. Mme Janice Duguay possède une maternelle privée à Bathurst, "La Randonnée"; Mme Janice Arsenault enseigne à une classe de récupération 1ère année à l'école Champlain de Moncton et Mme Edith Vienneau enseigne à des enfants de deux à cinq ans dans une école privée à Ottawa.

Même si toutes les trois vivent des expériences distinctes, toutes s'entendent à dire qu'il est impératif qu'une maternelle rencontre les critère suivants pour jouer son plein rôle dans le développement de l'enfant.

1—Répondre aux besoins de l'enfant et surtout les reconnaître;
2—Sensibiliser les parents à l'importance du développement de l'enfant à bas âge et l'amener à reconnaître les bienfaits du passage de l'enfant à la maternelle;
3—Adapter le programme aux besoins spécifiques d'un groupe d'enfants;
4—Reconnaître que l'enfant est un individu faisant partie d'une communauté au même titre que l'adulte ayant des droits et des limites.

Par la même occasion, les conférencières ont tracé un tableau rapide de la réalité du métier. Selon ces dernières, la population en général n'est pas suffisamment sensibilisée à la valeur fondamentale d'une bonne maternelle. Par conséquent, il y a tout un éveil à faire de ce côté-là. Elles soutiennent que l'enseignant doit faire preuve de créativité dû au manque d'équipement adéquat mis à leur disposition et qu'il faut sans cesse innover si on veut atteindre l'enfant malgré les obstacles quotidiens. Enfin, elles prétendent qu'il est vital au futur enseignant de posséder une philosophie de l'éducation et de travailler auprès des parents afin de les convaincre de s'impliquer davantage sur ce plan.

Le problème de l'absence de maternelles publiques au Nouveau-Brunswick est encore une fois revenu sur le tapis. Quelques suggestions pour palier à ce manque dans la province sont venues s'ajouter à celles déjà faites par divers organismes au Ministère de l'éducation. Selon les personnes présentes à cette réunion, étant donné que la province n'est pas en mesure de financer entièrement les maternelles publiques au N.-B., les communautés qui souhaitent mette sur pied un tel service dans leur localité devraient bénéficier de subventions du provincial afin qu'elles soient soutenues dans leur entreprise.

Toutefois, il faudrait s'assurer, aux dires des participants, que ces maternelles soient dirigées par du personnel compétent.

Mme Duguay encourage les futurs diplômés à ouvrir des maternelles privées partout dans la province où les communautés sont prêtes à s'impliquer. "Il est souhaitable dans bien des cas que la communauté prenne en main la maternelle car souvent son succès est étroitement relié à l'intérêt que y porte son entourage" de dire Mme Duguay. Il est démontré, selon Mme Duguay, que les enfants qui fréquentent la maternelle se développent mieux, s'intègrent plus facilement et qu'éventuellement l'éducation est moins onéreuse aux contribuables vu qu'il y a moins de classes de récupération dans les écoles.

En terminant, rappelons qu'il y a au-delà de 340 enfants qui ont fréquenté l'une des deux maternelles sur le campus de l'Université de Moncton depuis leur ouverture soit en 1976.

ON Y CROIT OU BIEN ON Y CROIT PAS! Sous-estimer un enfant, c'est diminuer ses chances de se développer. Là n'est certes pas l'attitude du personnel enseignant et des étudiants(es) de la Faculté des sciences de l'éducation car c'est nul autre que Mlle Chantale Beaulieu, enfant à la maternelle, qui présidait la rencontre, "Retour entre nous". Au dire de certains(es), elle a mené la réunion avec un grand savoir faire pour une personne de si petite taille. Dans la photo, de gauche à droite, première rangée, Corinne Haché, étudiante; Chantale Beaulieu, enfant à la maternelle et présidente de la rencontre; Joan Gamble, responsable du curriculum; deuxième rangée, même ordre, Denise Dufour, étudiante; Jacqueline Babineau, étudiante; Edith Vienneau, conférencière; Janice Arsenault, conférencière; Janice Duguay, conférencière; Yvette LeBlanc, directrice de la maternelle l'Etincelle; troisième rangée, Yolande Comeau, étudiante; Gilberte Couturier LeBlanc, directrice de la maternelle La Colombe et Josette Ultican, conseillère en apprentissage.

Bourse de $2000.00

Dans le cadre de l'aide financière aux étudiants du deuxième cycle du Centre universitaire de Moncton, le recteur-adjoint par intérim, M. Victor Ross, annoncait à l'occasion de la collation des grades la création d'une bourse de $2000.00 portant le nom de Mrs. Harriet Irving.

Cette bourse porte le nom de Mrs. Irving en reconnaissance pour la générosité de Monsieur K. C. Irving envers l'Université de Moncton.

---

le 15 mai 1979

Université de Moncton

Moncton, N.-B. Canada

Chers amis,

Vous voulez des nouvelles de vos anciens? En voilà!

L'an passé, en fouillant dans une boîte de souvenirs de guerre qui n'avait pas été ouverte depuis bien des années, et que j'avais complètement oubliée, j'ai trouvé deux petits journaux particuliers (diaries), racontant une partie de mes aventures comme pilote d'avion-de-chasse lors de la première guerre mondiale et comme prisonnier de guerre en Allemagne dans la dernière moitié de l'année 1918.

Puisque les deux livres étaient bien petits, et l'écriture bien fine, j'ai recopié mes notes et les ai passées à la machine à écrire, faisant ainsi un manuscrit de quelque 17,000 mots.

Ayant trouvé mon "chef-d'oeuvre" assez intéressant, j'ai pensé que peut-être l'Université aimerait l'avoir pour ses archives, ou pour publier ou faire publier ou pour quoi que ce soit. A mon âge, je veux seulement m'en débarrasser avant qu'il soit perdu à jamais. Je suis convaincu que le peuple Acadien sera intéressé par ces écrits puisque nous n'avions que quatre membres du 165e Bataillon Acadien qui furent aviateurs.

J'ai écrit le tout en anglais, mais je sais que vous aurez pas de difficulté à le faire traduire. Si vous désirez ce matériel, laissez-le moi savoir promptement, car je vieilli à vue d'oeil.

Tous bons souhaits,

Alfred H. Belliveau

Père Clément Cormier, fondateur en Acadie

par Théo Nkembé

Présenter les étapes de vie et de carrière du Père Clément Cormier peut sembler à plusieurs une tâche difficile sinon impossible. C'est ce défi qu'a entrepris Théo Nkembé, bibliothécaire du Centre universitaire de Moncton, en publiant **Père Clément Cormier fondateur en Acadie.**

Adoptant le style biographique — même si l'auteur se défend bien d'appeler son travail une biographie — l'auteur relate les événements marquants de la vie du fondateur de l'Université depuis sa jeunesse jusqu'à l'heure actuelle. C'est ainsi que tour à tour Théo Nkembé nous présente "L'enfant et le jeune homme", "L'oeuvre de sa vie (l'Université de Moncton)", sa "Personnalité" et les "Mouvements acadiens".

Le père Clément Cormier a marqué la vie acadienne des Maritimes depuis son retour de ses études théologiques et universitaires au Québec. Nommé préfet des études du collège Saint-Joseph à Memramcook en 1941, il allait jouer un rôle crucial dans la création d'un programme de cours de type universitaire et le déménagement de l'institution à Moncton.

Esprit novateur, il allait créer coup sur coup à partir de 1942 des programmes d'étude conduisant un baccalauréat en commerce, en sciences et en sciences de l'Education. Ennemi de la médiocrité, le père Clément Cormier allait poursuivre un but avec l'institution qu'il dirigeait: en faire un centre d'excellence.

Théo Nkembé a voulu par cette publication soulever un coin du voile sur la carrière à multiple facettes du père Cormier. La bibliographie des publications, travaux, mémoires écrits par ce dernier est impressionnante et couvre plus de 15 pages du volume. C'est à travers la liste de ses publications que l'on peut se rendre compte de l'influence exercée par le père Cormier dans des domaines comme l'enseignement public, les média (Radio-Canada et l'Evangéline), la recherche (Société historique acadienne, Centre d'études acadiennes), etc. Si ces organismes existent aujourd'hui, c'est en partie à la détermination et au travail de ce dernier que nous le devons.

Les amis, les collaborateurs et ceux qui s'intéressent au travail de ce grand éducateur auront intérêt à lire cet ouvrage de 164 pages accompagné d'un appendice généalogique sur la famille Cormier.

Le livre est disponible à la Librairie acadienne du campus universitaire de Moncton pour la somme de $4.50.

Jean Daigle

Formation d'un cercle d'anciens diplômés en génie

Trois finissants de la classe de génie 1979 de la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton, Daniel LeBlanc, Haute-Aboujagane; Guy Léger, Barachois et Terry Amirault de Pubnico, viennent de lancer l'idée de former un cercle d'anciens diplômés en génie à l'intérieur de l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton. En effet, ces derniers invitent tous les anciens diplômés en génie des différents programmes du Collège St-Joseph et de l'Université de Moncton à se joindre à eux afin de réaliser ce projet qui a pour but de regrouper des gens de mêmes affinités. Non seulement ce cercle permettra aux anciens en génie de former un groupement homogène mais encore favorisera davantage le développement de l'Université de Moncton et surtout de sa Faculté des sciences et de génie.

Les initiateurs du projet n'ont toujours pas fixé d'objectifs à court ni à long terme. Dans l'immédiat, ce qui leur importe c'est de connaître l'intérêt des anciens en génie à joindre le cercle.

Néanmoins voici quelques besoins auxquels pourraient répondre ce cercle dans l'éventualité de sa formation. Un tel regroupement favoriserait les échanges, renseignements personnels et professionnels entre les anciens (génie); permettrait aux étudiants en génie de rejoindre plus facilement les anciens pour les inviter à venir donner des conférences, etc.; faciliterait les contacts entre les anciens et les étudiants en ce qui à trait aux emplois, renseignements, débouchés et enfin ça permettrait également de donner des bourses aux étudiants en génie.

Ce ne sont là que quelques possibilités, à vous d'en suggérer d'autres qui pourraient s'avérer fort intéressantes pour l'ensemble des membres.

Jusqu'ici les démarches pour former un tel cercle se sont révélées fructueuses. Un bon nombre de finissants de la classe de génie 1979 sont enthousiasmes et désireux de faire partie de ce cercle. Déjà ils ont tenu une réunion auquelle assistaient le doyen de leur Faculté, M. Léonard LeBlanc, le vice-doyen, M. Jean-René Longval et le Directeur de l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton, M. William Boucher. A cette première rencontre, il fut décidé de lancer un appel général à tous les anciens en génie pour les inviter à assister à la réunion qui a eu lieu le 6 juin dernier. "Nous n'avons pas les faits saillants de cette rencontre puisqu'au moment d'aller sous presse la réunion n'avait pas encore eu lieu." Par ailleurs, le but de cette réunion était de former un comité provisoire qui s'occupe présentement de la mise sur pied du cercle. Il a été mentionné également qu'une invitation spéciale serait envoyée à quelques classes de génie à l'occasion du Retour '79 au mois d'octobre prochain. Plus de renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

CERCLE D'ANCIENS DIPLOMES EN GENIE — La photo nous fait voir les personnes qui ont assisté à la première réunion du cercle en mai dernier. De gauche à droite, première rangée, M. Terry Amirault, M. Guy Léger, M. Léonard LeBlanc, doyen de la Faculté des sciences et génie; M. Noyan Turkkan, chef du département de génie; M. Donald Léger, M. Daniel LeBlanc; deuxième rangée, même ordre, M. Brian Williams, M. Paul Hébert, M. Normand Gaudet, M. Gaston Losier et M. Guy-Bernard Daigle.

Voici maintenant ce qu'il faut faire si vous détenez un diplôme ou un certificat de 3 ans en génie, peu importe le programme et l'année, et que vous êtes intéressé à faire partie du cercle. Ecrivez au chef du département de génie, M. Turkkan, et demandez lui de mettre votre nom sur la liste des membres du cercle. Le comité provisoire entrera en contact avec vous dans les prochaines semaines et vous fera connaître l'évolution du cercle.

Le doyen de la Faculté des sciences et de génie, M. Léonard LeBlanc, qualifie ce projet "d'initiative formidable et qui devrait être imitée par d'autres départements et disciplines". Soulignons que M. LeBlanc ainsi que son vice-doyen, M. Longval, ont manifesté un intérêt particulier à l'égard de cette entreprise qui, selon eux, devrait amener un plus grand nombre de finissants en génie à joindre l'Association des anciens et amis.

En terminant, rappelons qu'à chaque année, environ 55 étudiants s'inscrivent dans les programmes de génie civil ou industriel à l'Université de Moncton. Ces programmes sont pleinement accrédités ce qui est un atout favorable pour les finissants à leur sortie de l'Université.

Guy Breault — un musicien par excellence

M. Jean-Guy Breault, originaire de Néguac, N.-B., ancien du Collège St-Joseph et de l'Université de Moncton, arts 1961, compte parmi les grands musiciens au Canada. En effet, M. Breault fait partie de la prestigieuse Orchestre du Centre national des Arts d'Ottawa depuis sa formation en 1969 en tant que flûtiste. Soulignons qu'il est le seul francophone parmi les 46 musiciens que compte cet ensemble.

L'orchestre donne plus de 60 concerts au cours d'une saison de 46 semaines. Partie intégrante du Centre national des Arts, l'orchestre doit jouer un double rôle, soit au niveau national et au niveau local. Depuis sa première tournée, soit deux semaines après sa formation, l'orchestre a traversé le Canada trois fois pour donner 187 concerts. Deux tournées européennes, en 1973 et en 1978, l'ont conduit dans nombre de grandes villes sur ce continent. Tous ces déplacements dans d'autres pays ont contribué à donner à l'Orchestre du CNA la réputation d'ambassadeur musical du Canada.

M. Breault détient une maîtrise en musique de l'Université Michigan, E.-U. et enseigne à temps partiel à l'Université d'Ottawa. Il est également co-propriétaire d'une librairie musicale à Ottawa. Avant de faire partie de l'Orchestre du Centre national des Arts, il a suivi des leçons de musique à Toronto avec des professeurs privés pendant quelques années et a joué avec des orchestres pour le théâtre, films, récitals à la radio, etc. M. Breault est marié et père de 4 garçons.

En terminant, rappelons que cet entrevue avec M. Breault a eu lieu immédiatement après le concert que l'Orchestre a donné à Moncton le 7 mai dernier et auquel assistaient environ huit cents personnes.

Saviez-vous que . . .

YVON POIRIER, cl. '71, administration, est maintenant directeur général et travaille pour le Centre d'accueil de Cap-Chat. Il est marié à Denise Cousin et le couple a 3 enfants: Mélanie, Anne et Catherine. Ils demeurent à Ste-Anne-des-Monts, P.Q.

ODETTE LEBLANC PELLERIN, cl. '69, sciences infirmières, est professeur-adjoint à l'Université de Moncton. Elle est mariée à Jean-Marc et demeure à Moncton.

ROGER A. NOEL, cl. '75, sciences sociales et du comportement, est maintenant avocat-notaire. Il est marié à Jacinthe et le couple demeure à Lamèque.

CHANTAL MARTIN, cl. '70, éducation, est professeur pour le district scolaire no. 33. Elle demeure à Saint-Basile.

ROBERT MOREAU, cl. '76, psychologie, est agent de probation pour le Ministère de la justice. Robert est marié à Carmen Larivière et demeure à St-Nicéphore, P. Q.

EMILIEN ARSENAULT, cl. '67, psychologie, est directeur des services aux étudiants pour le Conseil scolaire de la Baie des Chaleurs. Marié à Berthe (Pinky) Chandler, il est père de 3 filles: Mélanie, 8 ans; Stéphanie, 5 ans et Cynthia, 3 ans. La famille demeure à Carleton, Québec.

RAYMOND ALLAIN, cl. '61, arts, est surintendant-adjoint aux Conseils scolaires districts nos. 11 et 12. Marié à Simonne Robichaud, il est père de 3 filles: Denise et Diane, jumelles de 7 ans et Carole, 5 ans. Ils demeurent à Bouctouche, N.-B.

GUY JEAN, cl. '73, sciences, est ingénieur civil pour le Ministère de transport. Il a épousé Ginette Duclos et le couple a deux enfants, Christine et Eric. La famille demeure à Saint-Louis de Kent, N.-B.

MARIETTE GAGNON, cl. '75, sciences domestiques, est chef du Département des sciences familiales pour le Conseil scolaire district no. 12. Mariette demeure à Bouctouche, N.-B.

YVES BELANGER, cl. '70, administration, est gérant de La Librairie Acadienne à l'Université de Moncton. Son épouse, DIANE, également finissante de la cl. '70, administration, est chef du Département de commerce à l'école Louis-J. Robichaud de Shédiac. Le couple demeure à Moncton.

HENRI-LOUIS ARSENAULT, cl. '53, arts est agent d'information pour le Ministère de l'agriculture du Québec. Marié à Colombe Couillard, il est père de 5 enfants: Louise, 21 ans, étudiante à l'U de M; Christian, 19 ans; Marie-Claude, 17 ans; Madeleine, 15 ans et Henri, 14 ans. La famille demeure à Sainte-Foy, P. Q.

JACQUES J. ALLARD, cl. '76, éducation, est chef du Département industriel pour le District scolaire no. 3. Lui et son épouse, Mariette, sont les parents de 3 enfants: Marie-Josée, 5½ ans; Rémi, 3 ans et Pierre, âgé de 3 mois. La famille Allard demeure à Charlo, N.-B.

LUC-ROLAND ALBERT, cl. '61, arts, est pédiatre à son compte, ainsi qu'auteur et conférencier. Il a marié Josette Lépine qui lui a donné 4 enfants: Isabelle, Caroline, Philippe et Mylène. La famille demeure à Sillery, P. Q.

Quoi de plus distingué que de recevoir son diplôme avec ses deux filles. En effet, Mme Rita Young, au centre, épouse de M. Aurèle Young, professeur à l'Université de Moncton, a reçu son Baccalauréat en éducation de l'U de M en mai dernier lors des cérémonies de la collation des diplômes en même temps que ses deux filles se voyaient décerner elles aussi un baccalauréat de la même université. Huguette, à gauche dans la photo, est bachelière en traduction et interprétation alors que sa soeur, Simone, à droite, est titulaire d'un Baccalauréat en administration. Soulignons également que Simone s'est méritée un prix décerné par la Central and Eastern Trust Company pour avoir obtenu la plus haute moyenne de sa faculté au niveau 1er cycle.

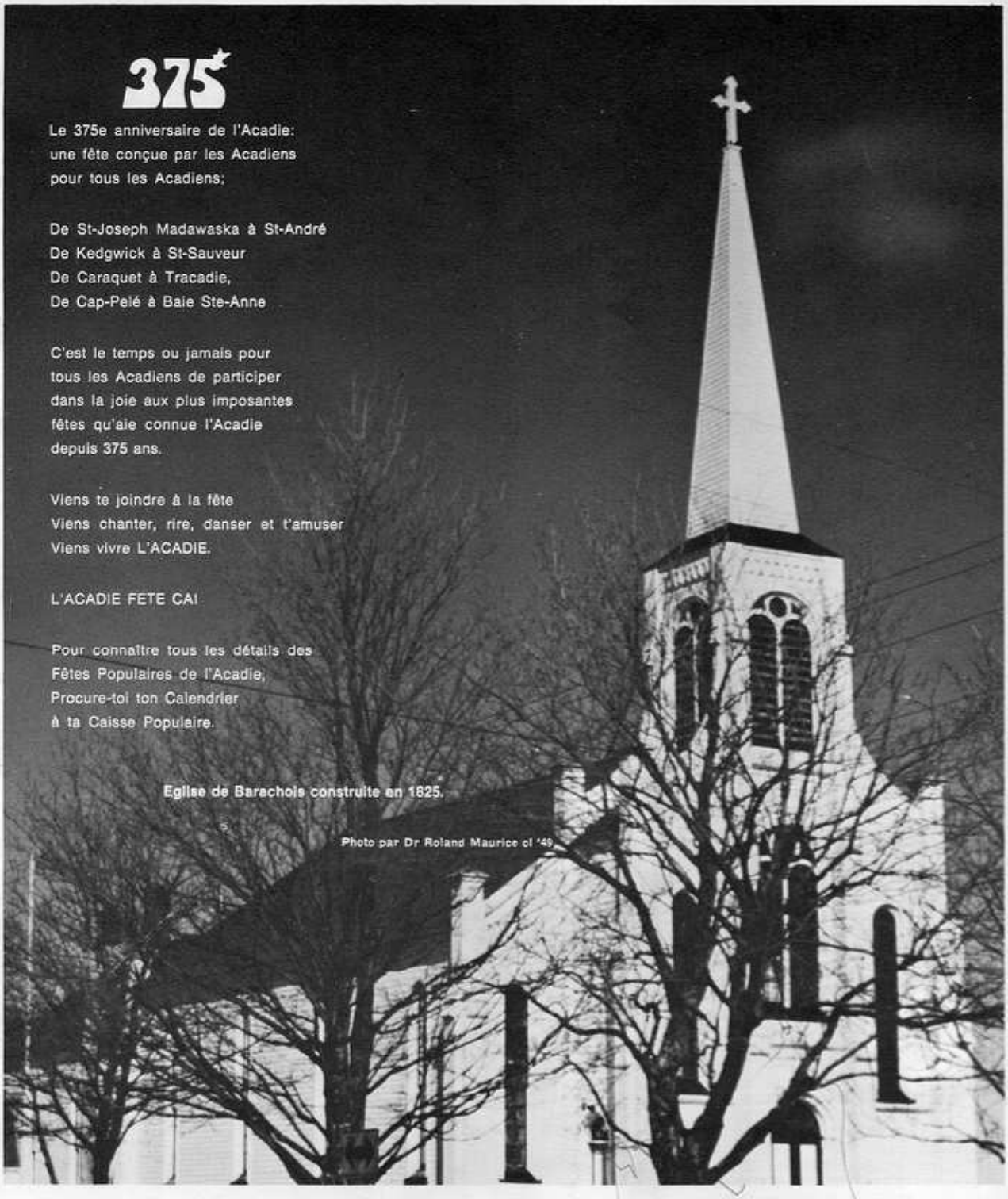

VEUILLEZ NOUS AIDER

pour que votre nom soit correct sur notre liste

A

Association des Anciens
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

☐ S.V.P., corriger le nom tel qu'indiqué.

☐ Substituer ce nom à celui apparaissant ci-contre.

☐ Rayer ce nom de la liste d'adresses.

☐ Ajouter ce nom à la liste d'envoi.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Zone ..... Prov. .....

S.V.P., retourner LA PAGE COMPLETE pour nous permettre de comparer l'ancienne et la nouvelle adresse. N'oubliez pas d'indiquer la ZONE POSTALE.